

Fragments de manuscrits français Paul Meyer

Citer ce document / Cite this document :

Meyer Paul. Fragments de manuscrits français. In: Romania, tome 34 n°135, 1905. pp. 429-457;

doi: 10.3406/roma.1905.5417

http://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1905_num_34_135_5417

Document généré le 15/09/2016



FRAGMENTS DE MANUSCRITS FRANÇAIS

I. — FRAGMENT DE GARIN LE LORRAIN

J'ai trouvé dans les papiers de Gaston Paris un feuillet provenant d'un manuscrit dépecé des Lorrains. L'écriture est de la fin du XIIIe siècle. Il y a quarante vers à la colonne, soit en tout cent soixante vers. J'ignore absolument d'où vient ce feuillet: tout ce que je sais c'est qu'il a servi de couverture à un registre de baptêmes, comme l'indique une note du xviie siècle écrite sur la marge, mais dans quelle paroisse, je ne saurais dire. Cela n'a du reste aucune importance. Je le déposerai à la Bibliothèque nationale où on le fera entrer dans quelque recueil de mélanges. En attendant, je crois utile de le publier, et même d'en donner un fac-similé partiel (le haut du recto). Peut-être existe-t-il quelque part d'autres morceaux du même livre: le fac-similé facilitera l'identification.

Ces cent soixante vers correspondent aux vers 3221-3373 de La Mort de Garin d'Edélestand Du Méril (Paris, 1846, pp. 151-8). Je suis à peu près sûr qu'il ne s'y rencontre aucune leçon de quelque valeur qui ne se trouve déjà dans tel ou tel des nombreux mss. qu'on possède de Garin — ce qui ne se peut vérifier avec l'édition de Du Méril, où le texte est constitué de la façon la plus arbitraire et où les variantes ne sont pas publiées, mais ce que j'aurais pu établir sans peine à l'aide des ressources de nos bibliothèques de Paris. Je n'ai pas jugé à propos, toutefois, de relever en note les variantes des manuscrits, comme je l'ai fait autrefois à propos d'autres fragments sur lesquels j'ai eu à faire des rapports au Comité des travaux historiques. Actuellement les études sur Garin sont beaucoup plus avancées que jadis. M. Stengel publiera prochainement une édition de ce vaste et intéressart poème, et il indiquera sans peine, et avec

plus de précision que ce que je pourrais faire, la famille à laquelle appartient le fragment dont je vais donner la transcription.

Ce fragment ne présente pas de caractères linguistiques bien marqués: c'est le français commun du centre de la France. Quelques détails cependant peuvent être relevés; l's tombe très souvent avant une consonne: poteïs 1, futes 7, 151 ; l'l finale se vocalise, même devenue une voyelle dans chevau, 21, 46-7, 72, 160; le groupe qu se réduit régulièrement à q (ainsi qi 5, 31, qe 25, 35, 41, qant 102, qel 19, adonqes 59, etc.), fait de pure graphie dont on a d'assez nombreux exemples dans des manuscrits exécutés dans la France centrale? Remarquons encore que rompi 44, ronpi 79, rompent 80, sont écrits en toutes lettres: de même con 6, 57, com 85. Aux vers 88 et 136 il y a clairement fuiz; ailleurs il est difficile de se décider entre fiuz et fuiz.

Del linage est Fromont le poteïs;
Sor une roche durement l'abati;
Le cou desnoe, si est brisiez par mi;
Li cors s'estent et l'ame s'en parti.
B. chevauche, qi mort trova son fil;
Il le regrete con ja porrez oïr:
« Tant mare i futes! franc chevalier gentil;
« Or puis je dire malement sui bailli:
« Abatu m'ont mon chastel de Nesil,
« Et je vos voi a la terre gesir.
« Certes, ma vie pris je ore petit,
« Ne moi ne chaut qel part doie ganchir. »
Enz enz (sic) l'estor par mautalent se mist
Et fiert Beraut qi fu nez de Poissi:

^{1.} Cf. pour la date de ce phénomène Raoul de Cambrai, p. lxxxviij; Romania, XV, 616, XVIII, 572, XlX, 459. Le phénomène est constant dans l'ancien glossaire hébreu-français publié par M. Neubauer, Roman. Stud., I.

^{2.} Ce fait est très fréquent dans les manuscrits français exécutés en Italie. J'ai eu tort de dire qu'il était rare en France (Raoul de Cambrai, p. lxxxiij). Il est habituel dans les fragments de Girart de Vienne publiés plus loin.

^{3.} On sait que cette notation est ordinaire dans les textes français écrits en Angleterre, mais il y en a bien des exemples dans des manuscrits proprement français.

- De Godefroi en a la teste pris.

 Qi donc veïst Bernart au brant ferir!

 A haute voiz a escrié: "Nesil!"

 Dist l'un a l'autre: « Qel chevalier a ci!"
- Devant lui garde, s'a .j. espié choisi;
 De son chevau s'abessa, si le prist
 Et vet ferir de Mont d'Ausois Terri;
 Icil fu oncles au Lohorenc Garin.
 L'auberc li trenche sor le peliçon gris
- Si qe la pane del cuer li ront par mi.
 Il chiet a terre et crie : « Diex, merci! »
 Garin le voit, a poi n'enrage vis :
 Le destrier broche des esperons d'or fin,
 Brandist la hante de l'espié poitevin;
- Dont li remenbre de Huon le meschin, Le riche conte qi tenoit Cambresin
 Qe dant Bernart par traison ocist:
 « Sainte Marie! » ce dit li dus Ga.,
 - « Ja voi je ci mon mortel anemi,
 - « Le plus felon qe deables feïst,
- « Le plus felon qe deables feïst,« Qi devant moi m'a ci mon oncle ocis ;
 - « En traïson vers Huon entreprist.
 - « Se einsi me eschape je me prise petit:
 - « Ou je morré ou li covient morir;
- « Or me comant au roi de paradis.
 « Ahi! Rigaut, biax niés, qe n'es or ci? » (b)
 De son fin cuer ala Bernart ferir :
 Toute sa force par bon corage i mist;
 L'escu li trenche, le haubert li rompi;
- Parmi les flans li a son espié mis,
 Del bon chevau a terre l'abati;
 Entre les piez de son chevau le mist;
 Par deseur lui en passerent bien .M.
 S'il ot engoisse, li covient a sofrir.
- Moines l'en portent; sor .j. escu l'ont mis, Jusqe a Saint Vane en l'encloistre l'ont mis Dont il fu moine, mès li gloz s'en issi. Li moine doute[nt] q'il en doie morir; Moine l'ont fet, les dras li font vestir;
- 5.5 Après entendent le vassal a guerir. Or redevons a l'estor revenir : Dex! con le fet li alemant Orris!

ant durent genen ne por lotent

aucillies tant voit chine foebi

erolte hur suitt demondm

el hrage en fromot legous orune roche ouvemet labau ean det noe helt berliez pmi 102s seltent Flame sonputi · V· chaimiche opmort trous Wal He regrece con tapures one ant mare threet franchizeened epulse due malent un balle taxu mour mon chastel denesis tenos noi alaterre getir errel ma une patre me perit emon nechautgel pt done sächut nzenz lestor primitations semil fier becut qu'su nes depoisse englant enot lapontente tlept3 egodefivienaliseaepus done well onart authofene hause non ackrienchi oft tun alamie geldkaa eum lu gade har chie doil eron chenau latetla lile purt. ner fern de mont dansois fri

Des genz Fro. nos a a terre mis. Adonqes point li aguèz Frod'

- 60 Tant durement qe rien ne pot sofrir;
 Dejoste lui Guill. de Monclin.
 La veïssiez tant roit espié forbi,
 Tant blanc hauberc derompre et departir,
 Tante baniere contre terre flatir
- 65 Et tant vassal a angoisse morir!
 Sor le conroi li Borgoinz Auberi
 Les ont arriere contre terre flati.
 Lohorenc poignent qi furent plus de .m.
 Et Borguegnon qi sont chevalier fin;
- 70 Sor les conroiz les ont arriere mis. Adonqes point l'evesque Lancelin; Bien fu armez et sor .j. chevau sist : Poinçon de Mez nos a par terre mis De la mesniée Girbert le fiuz Ga.
- 75 Girbert le voit, a poi n'enrage vis :
 « Par Dieu! fox clers, ne la porrez guerir. »
 Grant cop li done sor l'escu qe il tint,
 Desoz la boucle li fet fendre et croissir.
 Fort fu l'auberc, qe maille n'en ronpi;
- 80 Li estrier rompent, ne se porent tenir, Si qe l'escu li fet el cors flatir; Del bon destrier a terre l'abati. Gerin li preuz nos abat Frod', Et Hernaudin vet ferir Baud',
- Nez fu d'Amiens, si com la chançon dit;
 Mort le trebuche del cheval o il sist.
 A la rescousse l'evesqe Lancelin
 Et a son fuiz l'orgueiliox Frod'
 Il ² est venuz Fro. le viel antis.
- 90 La veïssiez cez chevaliers venir;
 Et Fro. point qi malement le fist:
 Girart del Liege nos a le jor ocis.
 Li quens Guill., l'orgueillox de Monclin,
 Rala joster a l'alemant Orri;
- 95 N'ot point d'escu, a descovert l'a pris. Chaut fu le fer; ne pot l'acier soufrir: Tout li detrenche et l'eschine et le piz. Dex! qel douleur de chevalier de pris,

Romania, XXXIV

(c)

^{1.} Corr. le. — 2. Corr. I.

Et qel damage at Lohorenc Ga.! Ci a perdu .ij. de ses bons amis 100 Qi li aiderent sa guerre a meintenir. Qant la novele est venue a Ga., Engoisse ot grant; il ne se pot tenir: .iij. foiz se pasme sor le destrier de pris. Qant l'en redresce H. qi Moçon tint; 105. Il li escrie: « Franc duc, qe fes tu ci? « A l'estor est l'enfant Girbert ton fiz « Et ti ne[ve]u Hernaudet et Gerin. » Mout se desroie Guill. de Monclin: Il a monté l'evesqe Lancelin 110 Et son neveu l'orgueillox Frod'. Auberi broche; vet ferir Rocelin; Parmi le cors li met l'espié bruni. De la seror Fro. estoit icil; Mort le trebuche del bon destrier de pris. 115

Thomas de Fere lor a ocis Garin.

Granz fu la noise et li criz est levé;
Tomas de Fere a Ga. mort gité.

Girart li preuz au corage aduré

A Clarenbaut de Vanduel encontré:
Grant coup li done del brant d'acier letré, (d)
Qe le braz destre li a par mi coupé.
Fuiant s'en torne qant il fu eschapé.
Parmi les portes entrerent li navré

Dont meint boël ot hors de cors gité.
Bien i parut qe Garin fu iré;
Si anemi nel truevent pas privé,
Meint en ocist et meint en a navré.
L'enfant Girbert ne fu mie emprunté

Il ne Gerin ne Hernaut le sené,
Meint blanc hauberc i ot le jor fausé
Et meint vert hiaume fret et esqartelé.
Li un fiert l'autre par bone volenté;
De meint prodome fu le jor esgardé.

Cil qes conoist les a l'autre mostré;
Cilz furent fuiz au prodome honoré
Au quens Be. q'el bois fu mort gité,
Dont tex damages et tex criz est levez
Jamès nul jor ne sera recouvrez.

140 Granz fu li chaples et la mortalitez;

Li Alemant sont dolent et iré De lor seignor qu'il ont mort trové Mort et senglant, gisant en mi le pré. Girart del Liege a le Borgoinz trové,

- Sor son cousin est Auberi pasmé.

 « Las! » dist li dus, « come avons mal erré!»

 Ce comença par grant maleürté

 Dont meint prodome sont mort et afolé

 Et meint chastel abatu et robé.
- 150 Dus Auberis regrete son cousin:

 « Tant mar i futes, franc chevalier gentil!

 « Qi vos a mort il n'est pas mes amis. »

 Senglant li bese et la bouche et le vis.

 Uns escuiers (sic) apele, si li dist:
- 155 « Prenz tost cez morz que tu voiz ci gesir,
 - « A une part les porte, biax amis.
 - « Et vet a l'autre qi a a non Orris.
 - « Tout coste a coste les me metez gesir
 - « Tant qe l'estor soit senpres departiz. »
- 160 Il est montez sor .j. chevau de pris.

II. — FRAGMENTS DE GIRBERT DE METZ

I. — FRAGMENT DE TROYES.

Les vers de Girbert de Metz dont on trouvera le texte ci-après semblent avoir échappé à l'attention de tous ceux qui se sont occupés de ce poème. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été

^{1.} Ceci n'est plus exact. La présente notice était imprimée lorsque M. Stengel m'a fait savoir qu'il avait identifié ces vers dès 1881, dans le Literaturblatt f. germ. u. rom. Philologie, col. 421; que, de plus ils avaient été publiés en 1886, par M. Heuser, en appendice à un mémoire de M. K. Krüger sur un ms. des Lorrains (Ausg. u. Abhandl. aus d. Gebiete d. Romanischen Philologie, n° LXII, p. 88). M. Heuser s'est assez bien tiré des difficultés de lecture que présentaient les deux colonnes du recto (AB); c'est par un hasard quelconque qu'il a oublié les trois premiers vers de la col. C. Je laisse subsister ma notice, d'abord parce qu'elle est plus complète que celle dont je dois l'indication à M. Stengel, ensuite parce qu'elle me fournit un utile élément de comparaison avec le fragment de Brasenose (Oxford) dont il va être question.

signalés à mainte reprise, mais il est vrai qu'ils l'ont été sous une dénomination inexacte. Ces vers sont écrits sur un feuillet mutilé (il n'en reste que la partie supérieure) qui est fixé, comme une garde à la fin d'un bréviaire de Cîteaux (xve siècle), conservé à la Bibliothèque de Troyes sous le n° 2057. Le catalogue imprimé en 1855 (Catal. général, in-4°, p. 837) les mentionne comme suit :

Sur les gardes, qui sont en parchemin se trouvent quelques fragments d'un roman de Girart de Roussillon :

G'irai sor eus por lor terres saisir; [Ne] les garra trestot ors que Dex fist Que je nes face de male mort morir, Dist Girars, Sire, il lor sera ben dit: Nel laisseroie por tot l'or que Dex fist.

La transcription n'est pas très exacte, comme on le verra tout à l'heure. Averti par la notice du catalogue, Mignard, de Dijon, qui devait publier, en 1858, le Girart de Roussillon du xive siècle, envoya une notice sur ce fragment au Comité de la langue de l'histoire et des arts de la France (qui est devenu depuis le Comité des travaux historiques). Sa communication est mentionnée à la séance du 11 février 1856. Elle fut renvoyée à l'examen de Fr. Guessard, mon ancien maître. Il n'était pas facile, à cette époque, d'identifier un court fragment de chanson de geste; Guessard admit sans vérification qu'il s'agissait en effet d'un fragment de Girart de Roussillon, mais il ne crut pas devoir proposer l'insertion au Bulletin du Comité de la note de Mignard, faisant remarquer que le fait signalé était déjà consigné dans le catalogue imprimé?

En 1856, Fr. Michel, dans son édition de Girart de Roussillon (Bibliothèque elzévirienne), signale le même fragment, en ces termes (p. xiij, note):

Enfin, nous venons d'apprendre de M. Mignard ... qu'il a trouvé à la Bibliothèque publique de la ville de Troyes des fragments d'un poème français relatif à ce héros (Girart de Roussillon), employés comme gardes

^{1.} Bulletin du Comité, t. III (1855-1856), Paris, Impr. impériale, 1857, p. 162.

^{2.} Bulletin précité, p. 211.

dans un bréviaire du xve siècle. Ce dernier volume étant de sormat in-32, pour y ramener celui du roman, qui paraît avoir été in-4°, on a écourté le parchemin d'une telle manière qu'il n'est guère possible d'y lire autre chose que ces vers :

Fr. Michel était mal renseigné. Il n'avait pas eu l'idée de recourir au catalogue imprimé, et Mignard ne lui avait pas communiqué tout ce qu'il avait lu du fragment. Ce dernier réservait ce qu'il avait pu en déchiffrer pour la préface de son édition du poème du xive siècle, où il publia, peu correctement, seize vers pris en deux endroits du feuillet de garde, disant que « rajuster les vers était presque aussi difficile que de réunir les feuilles éparses de la sibylle ».

Ce qui paraissait si difficile à Mignard est maintenant devenu facile, depuis que M. Stengel a publié, en 1874, la partie de la chanson de Girbert de Metz à laquelle appartiennent nos fragments 3. Deux ou trois ans après cette publication, me trouvant pour quelques jours à Troyes, je copiai les vers du fragment de feuillet relié à la fin du ms. 2057. Je ne me suis pas pressé, comme on le voit, de les publier. Si je les publie aujourd'hui, ce n'est pas que je leur attribue beaucoup d'importance, c'est parce que j'avais dans mes papiers quelques extraits d'un autre fragment de Girbert qui forme la garde d'un livre appartenant au Collège de Brasenose, à Oxford, et il se trouve que ce nouveau fragment coïncide partiellement avec de celui Troyes. Il m'a paru utile, en vue d'une édition que M. Stengel nous donnera un jour, de faire connaître ces deux débris de

^{1.} Faute d'impression pour doit. Mais je ne trouve pas ce vers dans nos fragments. Ce qui est surprenant c'est qu'il se trouve réellement — mais plus loin — dans Girbert; voir ci-après le fragment d'Oxford, v. 44. Y avait-il jadis un autre fragment du même poème dans le ms. de Troyes? Ou est-ce le dernier vers qui a été mal lu?

^{2.} Le roman en vers de très excellent, puissant et noble homme Girart de Rossillon. Paris et Dijon, 1858. P. XIV, note.

^{3.} Romanische Studien, I, 441 et suiv.

manuscrits dépecés dont il existe peut-être ailleurs d'autres morceaux.

Le fragment de Girbert, dont je vais transcrire le texte, est la partie supérieure d'un feuillet à deux colonnes par pages, et réglé à 38 vers par colonne. Toute la partie inférieure du feuillet (un peu plus de la moitié) manque. Il ne reste plus de chaque colonne que seize vers. De plus, la marge intérieure a été rognée, de sorte qu'il manque quelques lettres, faciles à restituer, au commencement de plusieurs des vers de la première colonne. Je désigne, dans la transcription qui suit, les quatre colonnes (ou plutôt fragments de colonnes), par les lettres A B C D. L'écriture appartient à la fin du XIII^e siècle. Le texte se rapproche sensiblement de celui des manuscrits Bibl. nat. fr. 1582 et 19161, que M. Stengel désigne par les lettres F G. J'indiquerai en note, les ressemblances les plus caractéristiques. Je restitue en italiques les lettres qui manquent par suite de la mutilation du feuillet.

Je donne le fac-similé de la première colonne du verso (C). Le cliché est fort mal venu, ce qui était du reste à prévoir, étant donné l'état de l'original qui est très recroquevillé et ne pouvait être convenablement étendu parce que le recto est recouvert d'une feuille de papier végétal qui n'a pas été appliquée avec tout le soin désirable. Si imparfait que soit ce fac-similé, il suffira cependant à faire un utile rapprochement si on vient à retrouver quelque autre fragment du même manuscrit.

A (Rom. Stud., I, 494)

« Ne doutïe[n]s nul home qui fust vis. « Las! moi dolant! or somes departi. » Tot maintenant l'ont fet ensevelir, En .j. biere ens el mostier gesir. Clers et prevoires i ot......; N'i ot celui son sautier ne tenist, Et prient Deu qui ² de lui ait merci. A l'endemain, ains que passast midi,

^{1.} La fin du vers, d'après les leçons données par M. Stengel, serait xl (ou lx), enqui (ou iqui) ou quarante sis.

^{2.} L'abréviation donne qui et non que.

L'ont enterré au mostier S. Sevrin.

Ainz qu'il venissent ariere au Plaiseïs,
Lor a Ri. .iij. chevaliers ocis,
Cosins germai[n]s Fro. le posteïs:
L'uns fu de Troies et l'autres de Paris
Et l'autres fu dou chastel de Crespi.

Molt fu dolans Ri. et esmarris,
Morant regrete com ja porrez oïr.

.......

4 C'est à peu près la leçon d'FG. Il y a ensuite un vers de plus dans les autres mss. — 12-13 Ces deux vers qui se trouvent dans FG, manquent ailleurs.

B (Rom. Stud., I, 496)

- « De toutez pars descroissent nostre ami.
- « Las! » dist G., « que porrai devenir,
- « Quant n'ai chastel en icelui païs
- « Par cui je puisse grever mez anemis?
- Si avez, sire », li mèz li respondi.
 - « Rigaus vos mande et ces peres Hervix
 - « Qu'il vos rendront cuite le Plaiseïs.
 - « Bien est garnis et de pain et de vin,
 - « De char salée por chevaliers servir.
- 10 « Des qu'a .vij. ans, ne vos en quier mentir,
 - « Avrez viande, mal grez en aient il. »

Dist la roïne : « C'est chastiax bien garniz. »

- En non Deu, dame, » li dus G. a dit,
- « Grant pechié fait l'empererez Pepins
- « Que ne me rant Gironville a tenir,
 - « Le bon chastel que mez ancestres tint.

.....

1 = FG. -3 = F. -5 = FG. -13 = FG.

C (Rom. Stud., I, 497-8)

« N'en nule terre, si com je l'ai apris. » Par la main destre li dus G. la tint. Atant ez vos l'enfant R. ou vint; .I. esprevier la roïne tendi;

P. MEYER

5	Il fu molt biaus, et la dame l'a pris,	
	Par grant chierté desor son poig l'a mis.	
	Devant le roi la franche dame vint.	
	Li rois la voit, a raisson l'en a mis:	
	« Cis espreviers, ma dame, ou fu il pris?	
10	- Sire », fait ele, « ne vos en quier mentir :	
	« H. mes niés, mes drus et mes amis,	
	« Le m'aporta, la soie grans mercis.	
	« Or le prenés, enpererez gentis;	
	« Par grant amor le faites recoillir.	
15	- Mout ditez bien, dame », se dist Pepins;	
	« Qui lle refuse ne doit terre tenir.	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
r — EC. aa		
I = FG; ce vers manque dans les autres mss. $-7 = FG$		

I = FG; ce vers manque dans les autres mss. -7 = FG - II = FG12 = FG.

D (Rom. Stud., I, 499-500)

« Mout volentiers, dame », se dist Pepins. Devant lui garde, si vit Gerart venir, .I. chevalier qui fu nez de Senlis; Et dist li rois: « Venez avant, amis.

- w Vos en irez a Bordeles la cit;
 - « Dites Fro. de Lens, le posteïs,
 - « Que jel semon de droit en mon païs,
 - « Viegne a Paris ou a Loon la cit.
 - « C'il le refuse et il n'i voelt venir
- 10 « Desfiez le maintenant de par mi,
 - « Et si li ditez, tot voiant cez amis,
 - « G'irai-sor eus por lor terres saissir;
 - « Ne lez garra trestot l'ors que Dex fist
 - « Que je nes face de male mort morir. »
- « Dist Girars : « Sire, il lor sera bien dit ;« Nel laisseroie por tot l'or que Dex fist.

......

7 = FG - 12 = FG - 14 = FG - 15 = FG.

Il ennice the looks to all the

Recommendation to all the

Recommendation of the control

or of the control of the control of the control

or of the control of the control of t

2. - FRAGMENT DE BRASENOSE COLLEGE, OXFORD

Ce fragment fait partie de la reliure d'un volume qui contient les commentaires de Caietanus de Thienis sur la Physique d'Aristote:

Recollectio Caietani super octo libros Physicorum cum annotationibus textuum.... impensa nobilis viri Domini Octaviani Scoti ciuis Modoetensis per Bonetum Locatellum Bergomensem decimo kal. Januarias 1493 ¹.

C'est un fragment de feuillet double, à deux colonnes par page, qui est collé dans la reliure, de façon qu'on ne peut lire

^{1.} Je trouve dans le Repertorium de Hain, t. IV, une édition de cet ouvrage par Boneto Locatello, en 1496 (Hain, nº 15498, cf. Copinger), mais je ne trouve pas celle de 1493.

qu'une des faces. La seule colonne entière a 44 lignes; elle a 29 centimètres de hauteur; la largeur ne peut être déterminée, la seconde colonne étant justement rognée dans le sens de la longueur. Voici ce qui reste:

1° Des sins de vers appartenant à la seconde colonne d'un feuillet, et correspondant aux vers publiés dans les Romanische Studien, I, 480. Je complète approximativement les vers d'après cette édition; j'imprime en italiques les parties enlevées:

Relenqui a Fro. lo poestis.

Or vos lerrai de Gyb' ester ci;

Quant leus en iert bien savron revenir,

Et chanterons de Fro. le flori

Et de Guill. le parent Fromondin.

A Fro. vint .j. mes, si li a dit.

2° Un feuillet, très rogné à droite, formant la seconde partie du même feuillet double et contenant une première colonne entière; de la seconde colonne il ne reste, pour chaque vers, qu'une ou deux lettres. Je transcris ici la colonne entière, qui correspond aux pages 497 et 498 de l'édition précitée. Si on fait, d'après l'édition, le compte des vers, on trouve qu'il manque entre les deux morceaux un feuillet double (huit colonnes, à 44 vers par colonne = 352 vers). J'ai comparé ce texte avec les variantes données par M. Stengel. Il résulte de cette comparaison, comme on le verra par les notes, que notre fragment s'accorde surtout avec les mss. B. N. fr. 1582 (F de M. Stengel) et 19161 (G), tout comme le fragment de Troyes.

Bien fu vestue d'un peliçon hermin,
Et par desus d'un paile alexandrin
A bendes d'or, mout noblement li sist;
Fresche et vermeille, blanche com flor de lis;
Sor ses espaules li gesoient si crin
Trecié a bende, si com moi est a vis.
Il n'ot si gente en .lx. païs,
De nule terre, si comme je ai apris.
Par le poing dextre li dus Gyb. la tint.

⁴ Vers qui ne se trouve que dans FG. — 7 Ce vers aussi ne se trouve que dans FG. — 8 A partir d'ici, jusqu'au v. 23, comp. le fragment de Troyes (col. C).

- Atant es vos l'enffant Herna ou vint;
 Il espervier la reïne tendi;
 Il fu mout beals, la roïne le prist,
 Par grant chierté desor son poing le mist.
 Devant le rei la franche dame vint.
- Li rois le voit, cortoisement li dist :

 « Cist esperviers, dame, ou fu il pris?
 - Sire », fet ele, « ne vos en quier mentir;
 - « Hernaut mes niés, mes druz et mes amis,
 - « Le m'aporta, la soe grant merci.
- 20 « Or le pernez, emperere gentil ;
 - « Par grant amor le fetes recoillir.
 - Mout dites bien, dame, > ce dist Pepins;
 - « Qui le refuse ne doit terre tenir.
 - Sire », fet ele, « por Dieu entendés mi.
- 25 « Mout me merveil, mout est mes cuers mari
 - « Del viel Fro. qui ne vos vient servir.
 - « Si m'aït Diex, jel tien en grant despit.
 - « Vez ci Gybert et Herna et Ger.
 - « Qui tolt la terre que il doivent tenir.
- 30 « Quer li mandez qu'il vos vienge servir,
 - « Ou soit a Chartres ou s'il velt a Paris,
 - « Ou a Bealvèz ou a Loon la cit.
 - « Face vos droit de Begon qu'est ocis
 - « Et de Gar. qu'el mostier fu mordriz,
- 35 « Devant l'autel, al pié del crucefiz,
 - « Et si vos rende le porc qu'el bois fu pris.
 - « Si fetes droit et Herna et Ger.
 - « Lui et Gyb. li fiz al duc Gar.
 - « S'il le refuse, qu'il nel (sic) voille venir,
- 40 « Va desor els, emperere gentil,
 - « Gastez lor terres, metez tot a declin;
 - « Ne lor lessiez borc ne chastel tenir,
 - « Ainz s'en iront comme ribaut chaitif
 - « Ensi doit rois son reaume tenir ».

On pourrait sans doute obtenir que le feuillet soit décollé, afin de lire ce qui est écrit au verso.

¹⁰ Hernaut dans FG; ailleurs Gibert.—14 = FG—19 = FG; les autres mss. ont Le me dona.—21 = FG. Ce vers est omis par plusieurs mss.—25-8 = FG.—29 Lire Cui t.—32-5 = FG—37 Ici seulement FG ont une leçon differente.—43 Ce vers manque dans FG.

III. - FRAGMENTS DE GIRART DE VIENNE

Ces fragments m'ont été obligeamment communiqués en original par M. J. Gauthier, correspondant de l'Institut et archiviste de la Côte-d'Or. Ils ont été détachés de la reliure d'un livre appartenant à la bibliothèque de Vesoul. Ils formeront désormais un nouvel article dans la série des manuscrits, peu nombreux, de cette bibliothèque.

Ce sont deux feuillets doubles de parchemin, formant par conséquent huit pages. Le format est petit : les pages les plus entières ont 18 centimètres de hauteur sur 13 de largeur ¹. Certaines marges sont rognées et le coin d'un des feuillets a été emporté par une déchirure, mais il n'en résulte pas beaucoup de dommage pour le texte ². Les deux premières pages du premier feuillet ont perdu chacune leur dernier vers. Les pages sont à une colonne; l'écriture, assez grosse, peut être rapportée à la seconde moitié du XIII^e siècle.

Je ne crois pas que ces deux feuillets doubles soient d'un grand secours pour la constitution du texte; cependant il importe, en vue d'une édition nouvelle, et bien désirable, qu'ils soient signalés et que la famille à laquelle ils appartiennent soit déterminée.

On connaît cinq mss. de Girart de Vienne:

Londres, Musée brit., Oldroy. 20. B. XIX

— — — 20. D. XI.

— — Harl. 1321.

Paris, Bibl. nat., fr. 13743.

— — 1448.

^{1.} L'indication de la hauteur et de la largeur ne fournit pas toujours un indice descriptif bien utile, parce que les feuillets peuvent être plus ou moins rognés dans les deux sens, ce qui est ici le cas. Aussi certains bibliographes préfèrent-ils avec raison donner les mesures de ce qu'on appelle en typographie la justification. Quand il s'agit de manuscrits la justification ne peut être donnée dans le sens de la longueur que pour les textes en prose, toujours écrits à lignes pleines. On peut la donner aussi pour les textes en vers où la dernière lettre du vers est détachée et alignée, ce qui n'est pas le cas ici. Maison peut toujours donner la hauteur, du premier au dernier vers. La hauteur est ici de 162 millimètres.

^{2.} Je restitue en italiques les lettres et mots qui ont disparu par suite de ces accidents.

^{3.} Ce manuscrit a été cité par N. Chorier dans son livre sur les antiquités

D'après une dissertation publiée à Halle ¹, les rapports de ces mss. entre eux seraient assez compliqués. Il y aurait lieu de diviser le texte en deux parties : une première partie comprendrait les laisses I à XXXIX, une seconde le reste du poème (laisses XL à CXXXVII). Pour la première partie les mss. se répartiraient en deux groupes : 1° Musée brit. Roy. 20. B. xix, Bibl. nat. fr. 1448; 2° Harl. 1321, Roy. 20. D. xi, Bibl. nat. fr. 1374. Pour la seconde partie nous aurions aussi une division en deux groupes : 1° les deux mss. de la Bibl. nat.; 2° les trois mss. du Musée britannique. Ce classement, opéré d'après une méthode fort défectueuse, est assez difficile à vérifier, les tirades n'étant numérotées dans aucune des deux éditions, l'une complète, l'autre partielle, de Girart de Vienne.

L'édition complète est celle de Tarbé (Reims 1850), faite d'après le ms. B. N. fr. 1448. Elle est aussi mauvaise qu'une édition peut l'être. L'édition partielle est celle d'Immanuel

Puis il cite trente-six vers que l'on retrouvera sans variantes (Chorier a commis des fautes de lecture assez nombreuses) dans le ms. 1374, aux ff. 93 b, 100 b, 100 c, 101, 102 c, 110 b. Ces mêmes vers, où la ville de Vienne est mentionnée, sont, dans le ms., soulignés ou du moins mis en relief par des traits de plume, probablement par Chorier lui-même. Le ms. 1374 a fait partie de la bibliothèque de Colbert, mais il n'y avait pas encore pris place au temps où Chorier écrivait. Nous savons qu'il fut acquis par Colbert en 1674 avec vingt manuscrits, au nombre desquels se trouvait le manuscrit original de l'ouvrage d'Aymar du Rivail sur le Dauphiné (Delisle, Le Cabinet des manuscrits, I, 451). Cette coïncidence est intéressante; il en résulte avec grande probabilité que la collection de 21 mss. acquise en bloc par Colbert avait été formée en Dauphiné. Mais par qui? Le volume de la collection Baluze auquel renvoie M. Delisle donne bien le détail des mss. achetés, mais ne nomme pas le vendeur.

de Vienne (Les Recherches du sieur Chorier sur les antiquités de la ville de Vienne, Lyon et Vienne, 1658, in-12). Parlant des fortifications de cette ville, Chorier s'exprime ainsi (pp. 425-6):

[«] Ce n'est pas une merveille que Charles le Chauve ne l'ait emportée sur Girard de Rossillon qu'après un long siège et par composition seulement. Aussi l'autheur du Roman de ce prince, composé il y a plus de cinq cents ans, en parle toujours comme d'une ville aussi forte qu'illustre. Les curieux auront sans doute quelque satisfaction de voir la preuve de cette vérité en quelques-uns des passages de cet ancien poète, puisque j'en ay eu moy-mesme à les recueillir. »

^{1.} Das Verhältnis der Handschriften des Girart de Vienne. Inaugural Dissertation von Heinrich Schuld. Halle [1889]. In-80, 103 pages.

Bekker, en tête de son édition du Ferabras provençal (Berlin 1829), pp. XII-LIII. Elle reproduit le texte du ms. fr. 1448, d'après une copie d'Uhland. Il y a quelques fautes, mais elle est toutefois infiniment plus exacte que celle de Tarbé. Malheureusement elle ne commence qu'au fol. 16 du ms., omettant le contenu des 15 premiers feuillets. En tout elle contient les 4060 derniers vers du poème. Les fragments ci-après publiés diffèrent plus ou moins des deux mss. de Paris, mais les différences ne sont jamais bien considérables. Quant aux mss. de Londres, je ne les ai pas à ma portée au moment où j'écris ces lignes.

Le feuillet double qui forme nos feuillets simples 1 et 2 n'était pas au centre d'un cahier; il y a, d'après l'édition de Tarbé, entre les deux parties, une lacune de 194 vers. Ce chiffre me rend perplexe. Car, les pages étant réglées à 30 vers, un double feuillet doit contenir 120 vers, ce qui est trop peu, mais deux feuillets doubles en contiendraient 240, ce qui est trop.

Nous n'avons pas la même difficulté avec le second feuillet double : celui-là occupait le centre d'un cahier, et par conséquent les 120 vers dont il se compose se suivent sans lacune.

On jugera de l'écriture de ces fragments par le fac-similé cijoint qui reproduit le recto du quatrième feuillet.

Je donne, pour le premier feuillet, les variantes des deux mss. de Paris, désignant le ms. 1374 par A, le ms 1448 par B. On verra que ces deux copies ne diffèrent guère. Çà et là notre fragment a un vers ou deux de plus (vv. 18, 23, 34-5). Cet échantillon de la leçon des deux mss. de Paris suffit, la présente publication n'ayant pas d'autre objet que de fournir un élément nouveau à un futur éditeur, à qui incombera le soin de relever les variantes de toutes les copies.

FEUILLET I (ÉD. TARBÉ, p. 67).

- « Par cel apostre q'en qiert en Noiron pré,
- « Se l'avions ocis et afolé,
- « D'Aymeriet ferons roi coroné.
- Freres », dit Miles, « or avez mal parlé :
- 5 « Dex si conmende, le roi de moieté
 - « Qe l'en ne die orgeil ne folcté.
 - « Pruedom est K., ce savon de verté :

⁵ moieté, corr. majeté qui se trouve plus loin.

- « N'a meillor roi en la c[r]estienté.
- « S'il estoit mort, par la foi qe doi Dé,
- 10 « Molt remendroit France en grant orfenté.
 - « Qi de Borgogne l'avroit descrité,
 - « Moi est a vis assez l'avroit grevé.
 - « D'aler en France senbleroit foleté
 - « Car trop est la gent fiere. »
- 15 Au matinet, quant l'aube est esclarie,
 Hors de Viane, la fort cité garnie,
 Issi armée la grant chevalerie
 Bien sont xx. m. en sele conpagnie.
 Entre le bois et la roche naïe.
- 20 De Masconois ont la proie acoillie Et la cité ont a force sesie; Mout trevent ens avoir et menantie, Tirez et poiles et soie d'Aumarie; Or et arjent et destriers de Surie
- Droit a Viane, la fort cité garnie.

 I. mès s'en torne qi ne s'atarja mie:

 A Km. a la barbe florie

 Ve[t] conter les noveles.
- 30 Part s'en li mès corant toz abrivés
 Sor .j. cheval qi mout estoit lassé (vº)
 Isnelement est du mont devalé,
 Jusq'a K'lon ne s'est pas aresté;
 Le roi demande, et il li fu mostré;
- 35 Qant il le voit, si s'est haut escrié:
 - « Sire », fet il, « envers moi entendez :
 - « Ore est perdue Mascon vostre cité
 - « De toz aurois (sic) n'i a il tant remés
 - « Dont en preïst .ij. d. moneez. »
- 40 Li rois l'entent : a poi n'est forsenez :
 - « Qui a ce fet? » dit K. li menbrez,
 - « An non Deu, sire, ja nel vos qier celer :

¹³ A seroit ce f. — 14 A t. sont — 16 B la grant — 18 Ce vers manque dans les deux mss. — 23 Manque ibid. — 26 B c. antive — 30 Vers coupé que je rétablis d'après A. Il y a dans B Vait s'en — 31 A qui estoit resués, B ki estoit tressués — 34-5 Manquent ibid. — 38 AB avoirs — 39 A D. Jonesiez, B D. aüsiez — 40 AB l'oï — 42 A Per ma foi sire ja nel vos hert celé, B Par foi fait il jai ne vos iert celé.

- « Li dus Gir. et Ren. li senez,
- « Mile de Puille et le grant parenté.
- 45 « Entre le Rosne et le Rin qi est lez,
 - « Nen a Poillois ne Lonbart deffaé
 - « Q'il n'aient toz et semons et mendez
 - « Por estre en lor aïe. »

Dist li messajes, ja nel vos celeron:

- 50 « Biaus sire rois, entendez ma reson :
 - « Entre Gir. et son frere Milon
 - « Ont assenblé a force et a bandon
 - « Tote lor gent entor et environ,
 - « Et d'autre part dant H. le frans hon
- 55 « De Tolosenz ra assenblé foison
 - « Qi ont juré par grant aïroison
 - « Qe ja de vos ne prendont raençon,
 - « Einz gasteront si France le roion
 - « Qe n'i prendroiz vaillant .j. esperon.

FEUILLET 2 (ÉD. TARBÉ, p. 74 1).

« Je nel leroie por les menbres trenchier. »

Isnelement monta sor .j. destrier; Parmi la porte s'en ist tot eslessié,

Einz ne fina s'est venuz au vergier;

5 L'oisel apele q'il vit sor le vergier, Et il s'asiet sor son poing senestrier.

Voit le Rollant, n'ot en li q'aïrier:

A haute voiz li conmence a huchier: . [75]

« Es tu messaje? vallet, ne me noiez.

10 « Car me rent ore mon oisel q'ai tant chier;

« Je t'en ferai .xv. lb. poier. »

Dist Olivier : « De folie plediez.

« Je nel rendroie por .c. lb. d'ormier.

[80]

[70]

« De la parole me senblez userier

15 « Qui de deniers me volez apoier

⁴⁵ Manque ibid. — 46 A Il n'est Puillois, B Il n'est Lonbars ne Puillois — 47 A Que il n'ait — 48 A a lor — 51-2 A et s. f. a bandon, omettant la fin du vers 51 et le commencement du suivant — 53 A d'entor et d'anviron — 54 B dan Ernalt le baron — 55 A De tost lo senble (les deux dernières lettres exponctuées) asemblé a f., B ait asamblé f. — 56 A g. aatison, B aitisson — 57 A prandront, B panront.

Feuillet 2. — 5 Corr. s. le ramier.

^{1.} Je donne en marge la concordance avec l'édition partielle de Bekker.

	FRAGMENTS DE GIRART DE VIENNE		449
20	« Cist est or miens; autre alez prochacier. » Rollant l'entent, le sanc cuide changier : Trés parmi l'eve a brochié le destrier; De l'autre part est venuz u vergier; Par les .ij. resnes vet sesir Olivier,	[85]	
25	Cortoisement le prent a aresnier : « Com as tu non? garde ne me noier : — Vassal », fet il, « l'en m'apele Olivier; « Nez sui de Jenvres, filz au conte Renier, « Si est mes oncles dant H. au vis fier;	[90]	
	« Niés sui Gir· le fort, le bon gerrier « Qe li rois veut de sa terre chacier. « Par mout grant folonie (sic). »	[95]	
	Qant Oliv. oï parler Rollant,		
30	Il l'aresone bel et cortoisement : « gent parent, « Et tu, qi es? ne me celer noiant.	(v°)	
35	— Amis », fet il, « l'en m'apele Rollant; « Niés sui K'lon l'emperere puissant. « Par cel apostre qe qierent penaant, « Se Dex ce done par son comandement	[100]	
40	« Qe je repasse cele rade eve grant, « Morz est Gir. et Her. le ferrant : « Jes ferai pendre et encroer au vent. « Rent mon oisel; ne le porte en avant.	[105]	
70	« Je ne veil mie que ja garçon s'en vant « Qe il me toille la monte d'un besant. » Dit Oliv. : « Or oi plet de noiant. « Se tu me croiz tu seras mon serjant :	[110]	
45	« Se tu me sers de rien a mon talent, « Einçois .j. an, par le mien esciant, « Te dorrai je ou vile ou chasement, « Ou riche borc ou chastel en estant, « Por ce que preuz me sanbles. »	[115]	
50	Qant Rollant ot Oliv. si parler, Hauce le poing, q'il l'en voloit doner,		
	Qant tot par li se prist a porpensser Q'il le vodra encore aresoner.	[120]	

³¹ B Or t'ai je dit quel gent sont mi parent.

Romania, XXXIV

55 60	« Vassal », fet il, « encor vos veil rover « Qe par amor mon oisel me rendez, « Par cele foi que vostre oncle devez, « Par tel covent com vos m'orroiz conter : « Qe s'autre foi de rien me reqerez, « Qe je ferai totes vos volentez. » Dist Oliv. : « Volentiers et de grez. »	[125]
	feuillets 3 et 4 (éd. tarbé, p. 134).	
5	« S'il a mesfet, près est de l'adrecier. — Vassaus », dit K., « mout m'avez correcié; « Dolenz scrai se ne m'en puis vengier. « Granz est li sieges, merveilloz et plenier, « Si a duré bien .v. anz toz entier, « Et si villment le me rueves lessier!	[1175]
10	« Par sel Scignor a qui l'en doit proier, « Ainz que m'en parte, ja nel vos qier noier, « Iert si aquis dant Gir. le guerrier « Que devant moi vendra ajenoillier,	[1180]
15	 « Nuz piez, en langes, por la merci proier, « La sele el col, q'il tendra par l'estrier, « D'un roncin gaste ou d'un povre somier. — Ce n'iert ja, certes, sire », dit Olivier, « Car trop est fiers dant Gir. le guerrier « Et de puissant linaje. 	[1185]
20	« Droiz enperere, envers moi entendez. « Si m'aïst Deu, le roi de majeté, « Tot mon message vos essera conté « De chief en chief, qe l'orra li barné. « Bien veil qe sachent cil damoisel menbré « Que Vianois mut de mon parenté.	[1190]
25	« Viane fu mon avel, c'est verté: « Li premiers hom qi einz en fust chasés « Mes aives fu, dant Bueves li barbés, « Plus de .c. anz tint qite cest resnê;	[1195]

⁷ qui ou qi, le mot est abrégé. Il faut comprendre cui; cf. v. 81 — 9 aquis (sic) — 12 C'est la formalité de l'harmiscara; voir Raoul de Cambrai, p. xxxij-xxxiij — 17 Il y a en plus, dans B, au commencement de la laisse: Dist Olivier li prouz et li seneiz — 22 Ce vers manque dans B.

	FRAGMENTS DE GIRART DE VIENNE	45
	« Ainz rois de France ne l'en mostra fierté. « Or m'est avis qe grant tort en avés « Qant vos mon oncle volés deseriter.	[1200]
30	« Pechiez feroiz se le deseritez. « Mès, par l'apostre c'om qiert euoiron pré,	(v°)
	« La dedenz Rome o il est aoré, « Einz qe soiez en Viane ostelez « Ne q'aiez prise la mestre fermeté,	[1205]
35	« Serai a nage parmi la mer passez « A .j. mien oncle qi est rois coronez; « Ne me faudra por home qi soit nez; « Chargera moi .xx.m. homes armez; « Ses amenrai sa d'outre en cest resné;	[1210]
40	« S'avrai toz .iiij., ce est la verité, « Les fiuz Guerin qi tant sont redoutez. « Quant ensenble iert mon riche parenté, « L. M. seromes adobez;	[1215]
45	 « Chevaucherons par fine poesté « De ci en France sor les chevax armez. « Ne vos lerons ne chatel ne cité, « Ne tor de pierre ne riche fermetez « Qe tot ne soit par terre craventé. — Fos! » dit li rois, trop te par es vantez : 	[1220]
50	Ceste vantance me pris .ij. oes pelez. » A ces paroles qe vos dire m'oez Dedenz le tref en est Rollant entrez. Et ovec lui sont li ber lez a lez. Delez le roi s'est Rollant acoutez.	[1225]
5.5	Uimès orrez contreres et fiertez, Com Olivier et li furent armez En l'ille soz Viane.	[1230]
60	Ce dit Roll. a la chiere hardie: « Drois emperere, forment vos contralie » Cist avassaus ci ce [est] mont grant folia	

1

60 « Cist vassaus ci, ce [est] mout grant folie.

« Olivier, va! tu pledes de folie; (fol. 4)

« Veus tu desdire par ta grant vanterie [1235]

« Li dus Gir. qi sa foi n'est mentie

« Envers le roi cui il [l']avoit plevie? »

³¹ Sic, lire en Noiron pré; B Per cel seignor c'on requiert outre mer — 36 Il y a de plus dans B ce vers : C'est Affloanz qui molt oit de fierté — 63 Corr. q'il n'ait sa foi.

o and nampled treatment · aucerceibne ocaque nancene Mane out à Cotonnell mette. e- rivers terms environment pleuse 8 - 12 - chie net frenemes mie 9, ure noité legan née abore p tend gren le fuis leur marie Laure for me from oze plenie ex temacin plan lambe etclavele d eller many later the garnie y embres cultille on tent lans geagme r desconante et cell rich appille Z observent at expect forbiet I exacte a lacke barone z not for ly a laborbe flome 2 off tenteur cocletencutrenne ours our parts Cartain ne suit sie nous tadure) wont but done ned it mure e music byts letour rol colone of alplem Ten closur. a econcrenit nemarchene core o omenue interiralietne wirmore & owiether encountries redic o muclamer an paneut leither 5 we notte du també tadine s imagination enals that are the mention more members edephical aun-ei-eir arabier

```
65 Dist Olivier: « Nel proveriez mie.
     « Sire Roll., lessiez vostre aatie.
     « Pleüst a Deu, le fuiz seinte Marie,
     « La vostre foi me fust ore plevie
                                                  [1240].
     « Qe le matin, par son l'aube esclarcie
70 « Dessoz Viane, la fort cité garnie,
     « Vendrez en l'ille, toz seus, sanz conpagnie,
     » Trestot armé el destrier de Sulie,
     « Et conbatrons as espées forbies,
                                                  [1245]
     « Je por Gir. a la chiere hardie,
     « Et vos por K. a la barbe florie. »
     Rollant l'entent, tot le sens li fremie.
        Honte ot por le barnaje.
     « Sire Olivier », dit Rollant l'aduré,
                                                  [1250]
     « Li dus Gir. dont n'est il parjuré
80 « Envers Karlon, le fort roi coroné,
     « Qui il plevi et foi et loiauté?
     « Ne doit tenir ne marche ne cité,
     « Donjon ne vile, chastel ne fermetez.
                                                  [1255]
    « Foïr l'estuet en estranje resné »,
85 « Outre la mer, au[s] paiens desfaez.
    - Sire Rollant », dit Lanbert l'aduré,
    « Si m'aïst Deu, qe grant tort en avez :
    « Li dus Gir. est chevalier menbré
                                                  [1260]
    « Et vassaus noble et de gerre adurez,
90 « Et Olivier est chevalier menbrez :
    « S'estïez ore andui en mi ces prez,
                                                    (v^{o})
    « Ja de contrere n'i avroit mot parlé. »
    Dit [Olivier]: « Tot ce lessiez ester;
                                                  [1265]
    « Li qens (sic) Rollant si nos angoisse assez,
    « Mès de plus fere n'est pas entalentez.
    « Sire Rollant, envers moi entendez:
    « Estes vos fame qi si tancier savez?
    « La vostre foi et car me craantez
                                                  [1270]
    « Dessoz Viane, dedenz l'ille vendrez,
    « Le matinet, qant solleil est levez.
    « N'i avroiz home qi de mere soit nez
```

⁶⁶ Vers qui manque dans B — 67 C'est bien suiz, et non siuz, que porte le ms. — 81 Qui ou qi, le mot est abrégé; de même v. 107 — 91 Prez est abrégé et l'abréviation donne plutôt pré que prez.

« Fors le destrier sor qoi serez montez « Et conbatrons aus espées des lez [1275] « Je por Gir., le franc duc ennoré, « Et por vostre oncle a moi vos conbatrez. « Puis qe serons seul a seul adobez, « Se n'ait l'enor qi Dex l'a destiné! » Rollant l'entent, mout en fu aïré; [1280] Ferir le vout, mès il s'est porpenssez 110 Si le tochoit il en seroit blasmez; Bien doit message dire sa volenté. De ce fu mout Rollant amesuré Qu'il ne vot fere chose dont fust blasmez. [1285] Il tret son gant qui fu a or parez, 115 Puis vint au roi, si li a presenté, Son gaje done, voiant tot le barné, Vers Olivier qi est vassax provez, Par tel covent, qant il seront montez [1290] En la grant ille dessoz Viane, el gué, 120 Por fere la bataille.

P. S. — Les pages qui précèdent étaient encore en épreuves lorsque j'ai eu la possibilité d'examiner les trois mss. du Musée britannique (ci-dessus, p. 444) et de les collationner avec les fragments de Vesoul. Il est résulté de cette comparaison (ce qui coïncide avec les conclusions présentées par M. Schuld dans la dissertation mentionnée plus haut) que ces trois mss. forment, pour les parties que j'ai eu à examiner i, un premier groupe clairement distinct du second groupe formé par les deux mss. de Paris. C'est au premier groupe que se rattachent les fragments de Vesoul. Ainsi les vers omis par les mss. de Paris (voir pp. 447-8, notes des vers 18, 23, 34-5, 45) se trouvent dans les mss. du Musée tout comme dans nos fragments. Des trois mss. celui qui m'a paru se rapprocher le plus des fragments est le ms. 20. B. xix, bien qu'il omette,

¹¹⁷ Ms. pncz; B qui iert prous et seneiz — 118 qant il doit ètre corrigé en q'andui.

^{1.} Le ms. Harl. 1321 présente une lacune de plusieurs feuillets entre les sf. 26 et 27; par suite la comparaison de ce ms. avec les sf. 3 et 4 de Vesoul est impossible.

comme le ms. fr. 1448, le vers 66 (feuillet 4, p. 453). Au premier feuillet, v. 31, la leçon qi mout estoit lassé, bien peu satisfaisante, est aussi celle de 20. D. XI (fol. 48 v° c) et du ms. Harleien (fol. 18 c), mais dans 20 B. XIX il y a (fol. 14 d) qui toz fu tresuez. Il y a une remarque curieuse à faire sur le v. 45 du feuillet 1. Ce vers (Entre le Rosne et le Rin qui est lé) manque dans les deux mss. de Paris. Dans ceux de Londres il est remplacé par celui-ci:

Harl. 1321: De Qarantin jusqu'a mont Jenevez. Roy. 20. B. xix: Dès Carantin juque au monz Jenevez. Roy. 20. D. xi: Dès Carentin jusqu'al mont Josoé.

Le ms. 20. D. XI, le plus récent de tous (il ne paraît guère antérieur au milieu du XIVe siècle) n'a pas grande autorité. La leçon Josoé qu'il donne seul est sûrement à rejeter. Quant au mont Jenevez, c'est sans doute le mont Genèvre, passage très fréquenté des Alpes entre Briançon et Cézane. Mais Carantin? D'après le contexte il s'agirait de l'extrémité opposée de la péninsule. Il ne serait peut-être pas téméraire de proposer Tarentin. — Le vers omis et rétabli en note après le v. 36 (feuillet 3, p. 451) se présente sous cette forme : C'est Afloaires qui mout a de fiertez (20. B. XIX, fol. 23°; 20. D. XI, fol. 53 voc).

IV. — FRAGMENT DE LA BRANCHE XI DE RENART

M. Marc Saché, archiviste de Maine-et-Loire, m'a communiqué un feuillet double en parchemin, ayant servi de couverture à un registre ¹. L'écriture peut être attribuée au commencement du xv^e siècle. Il y a deux colonnes par page, et chaque colonne renferme 35 vers. L'écriture est, par places, très usée et à peine lisible. C'est un fragment de la XI^e branche de *Renart*, selon l'édition de M. Ernest Martin. Les deux premières pages correspondent aux vers 2565 à 2703 de cette édition, les deux

^{1.} On lit sur ce feuillet les deux notes suivantes : « Messire Usèbe de Villiers, prêtre, curé du Guedeniau en 1630 et suivantes » — « Mariages et baptêmes, 1629 jusqu'en 1641 ». — D'où il suit qu'il recouvrait jadis un registre de la paroisse de (ou du) Guédéniau, Maine-et-Loire, canton de Baugé.

autres aux vers 2994-3135. On voit que ce qui manque entre les deux parties du feuillet équivaut à un feuillet double.

Nous possédons de cette branche de Renart un assez grand nombre de copies ¹. Le feuillet trouvé par M. Saché ne peut donc avoir qu'une importance minime pour l'établissement du texte. Son principal intérêt est de nous montrer que les contes de Renart trouvaient encore des lecteurs deux siècles après leur composition. J'en transcrirai deux extraits pris dans la partie la mieux conservée, pour donner le moyen de classer le manuscrit auquel appartient le fragment ². Je joins l'indication des chiffres de l'édition Martin.

T

Quant Ren. oit parler Bruyant, (f. 1 c) Si lui respondit en riant: « Bruyant », fait il, « a ceste foiz « Vous quicte, mais prometroiz « Prison a tenir ou chastel. — Sire », fait il, « ce m'est moult bel. « Je le feray comme vous dites, « Mais que je soye de la mort quictes. « Ycy comme vous plaist l'octroy. » Atant remontent sans delay Come ceulx qui moult estoit tart. A ytant le chaples depart. Bien l'a fait Ren. a cel corps: En prison enmayne Brun l'ours [2670] Et Bruyant le thaur autresy. Ou chastel sont entrez ainsi Touz ensemble [lié] et joyans. Le roy fut triste et dolens Et corocié de ses barons. Forment prie Dieu et ses nons Et dit que d'ilec ne partira Juc'a tant que pris l'avra;

Mais moult est a Ren. petit De tout ce que le roy a dit; [2680] N'en donroit mye ung esperon. Descenduz en sont au perron Et puis sont montez ou palais. Ains si grant joye ne fut mais Comme la royne leur fait. [2685] Puis leur demande que ont fait. « Bien », fait Ren., « la merci Dé! « Brun l'ours avons ci amené « En prison, et Bruyant le thaur. [2666] « N'en prandroye ne argent ne or, « Or ne avoir ne ranson, [2691] (d) « Mais ça dedans le garderon, « Car de ce suy assez fins « Que, se ung de nous estoit prins, « Par ung d'eulx le rarion. — Foy que je doy sainct Symeon « Vous en avez moult bien parlé. » A yce mot l'a accolé, [2675] Et Mallebranche et Percehaye A touz les autres a fait joye. [2700]

Grand joye font par le palès;

2669 Naturellement il faut lire cors (cours) — 2693-4 Corr. fis-pris.

^{1.} Voy. l'édition Martin, t. III, p. 368.

^{2.} La comparaison avec les variantes relevées par M. Martin fait ressortir de grandes ressemblances avec les mss. CM.

Paul MEYER.